

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-52

Séance du 23 juin 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin

Représentée : Michel Pécoul par Fatima Chomat

Absente : Sophie Thomas

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-52- Reprise par la commune d'une concession au cimetière de La Bâtie

Suite à la réception de la demande suivante « Je soussignée Madame Michèle AYMARD demande l'accord de la mairie de Gresse-en-Vercors de renonciation de tous droits sur la concession numéro 27 du cimetière de La Bâtie », monsieur le maire indique que le conseil municipal doit statuer sur cette question, sachant qu'en conséquence cela engendrera des frais pour la commune à hauteur de 346 € pour valeur de rachat de la dite-concession, ce montant tenant compte des 30% du prix de rachat total versés au CCAS.

DECISION :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

de donner son accord à madame Michèle AYMARD pour la renonciation de tous droits sur la concession 27 du cimetière du hameau de La Bâtie,
et d'en assumer le coût à hauteur de 346 €.

VOTANTS 9

POUR 9

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 juin 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire

